

L'ampleur de la circonscription

L'archiprêtré de Sarrebourg était de par sa superficie l'un des plus vastes du diocèse²⁶ (500 km²) et représentait avec ses 44 paroisses plus de 7 % de l'effectif paroissial du diocèse de Metz. Les dimensions de l'archiprêtré ainsi que la répartition de ses paroisses ne facilitaient pas la tâche du doyen rural.

Bon nombre de curés avouaient ne pas recevoir d'ordonnances, ni d'avis pour le synode rural. Les contacts entre les curés de l'archiprêtré étaient difficiles et le synode rural ne réunissaient pas tous les curés. C'est sans doute pour cette raison que celui-ci se tenait tantôt à Sarrebourg, tantôt à St. Quirin, paroisses situées toutes deux aux extrémités de l'archiprêtré²⁷.

Au début du 17^e siècle, deux nouveaux archiprêtrés avaient été créés à partir de circonscription jugées toutes deux trop vastes:

- l'archiprêtré d'Haboudange né du démembrement de celui de Morhange
- l'archiprêtré de St. Avold créé peu après le démembrement de celui de Varize.

C'est dans l'espoir d'une semblable division que les curés de l'archiprêtré de Sarrebourg soumièrent à l'évêque de Metz une requête en 1772²⁸. Le projet qui fut rejeté sans examen remédiait à tous les inconvénients cités précédemment et pouvait résoudre les problèmes occasionnés par l'espace bilingue.

Un espace bilingue

Le bilinguisme de l'archiprêtré constituait aussi un obstacle à la reprise de la vitalité religieuse. Les évêques et les collateurs étaient-ils sensibles à cette situation linguistique?

Les procès-verbaux de la première moitié du siècle montrent que ceux-ci ne s'en souciaient guère. Face à cet espace, l'évêque se voyait dans l'obligation de nommer un archidiacre ou un archiprêtre possédant les deux idiômes. Pourtant J. B. Canon, lors de son inspection générale en 1714, dut avoir recours aux qualités d'interprète d'un curé l'accompagnant dans sa visite lorsqu'il interrogeait les paroissiens et les enfants de langue allemande. Ce recours aux interprètes perdura durant tout le 18^e siècle.

Cette ignorance du problème linguistique est aussi illustré par des annexes de langue française, et qui, pour les sacrements répondent d'une mère église dont la langue est allemande. Les collateurs n'étaient semble-t-il guère plus préoccupés par ce problème et on peut trouver bon nombre de paroisses de langue allemande qui émettent des plaintes quant à leur curé ne possédant pas la langue en usage dans le village.

²⁶ Bourgeat – Dorvaux, Atlas historique (voir note 1).

²⁷ AD Meurthe-et-Moselle 1 F 172/3. Requête des cures afin que leur archiprêtré soit divisé en deux (1772).

²⁸ Voir note 27.